



ClubInvest EdR

Part : A - ISIN : FR0013333101

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à obtenir un rendement supérieur à 6% annualisé net de frais sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en œuvre sur différentes classes d'actifs (taux, actions, devises...). Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille à ces multiples classes d'actifs. La construction de ce portefeuille se fera via la mise en œuvre de stratégies directionnelles et de valeurs relatives (stratégies d'arbitrage).

Cet objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

Indicateur de référence : aucun

Politique d'investissement : L'OPCVM est géré de manière discrétionnaire et opportuniste. Il prend notamment des positions sur les marchés de taux, actions et sur les devises. Les convictions pourront également être reflétées par une utilisation d'instruments dérivés à des fins d'exposition, de couverture ou d'arbitrage. L'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs incluant l'utilisation des instruments financiers dérivés s'effectuera dans les limites fixées en termes de VaR absolue selon la méthode de calcul de la valeur en risque.

L'allocation d'actifs sera déterminée en fonction :

- d'une approche Top-Down : cette approche repose avant tout sur une analyse macroéconomique des différentes classes d'actifs, segments de marchés, secteurs ou pays explorés dans le cadre de l'allocation du portefeuille,
- d'une approche Bottom up (processus de sélection de titres) : ce processus vise à identifier, au sein d'une même classe d'actifs, segment de marché, secteur ou pays les instruments et/ou émetteurs présentant une valeur relative supérieure aux autres et apparaissant ainsi comme les plus attractifs selon les critères internes à la société de gestion.

Pour atteindre son objectif de gestion le fonds sera notamment exposé :

- Jusqu'à 100% de son actif net en direct ou via la détention de parts d'OPC, sur des marchés actions de toute capitalisation de pays membres de l'OCDE.
- Jusqu'à 50% de son actif net en direct ou via la détention de parts d'OPC, sur des marchés actions de pays émergents hors OCDE.
- Jusqu'à 100% de son actif net en direct ou via la détention de parts d'OPC, sur des titres de créance et des instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés domiciliés dans un des Etats membres de l'OCDE sans contrainte de maturité et de notation « *Investment Grade* » ou appartenant à la

catégorie « *High Yield* » (titres spéculatifs, notation Long Terme inférieure à BBB-, notation Court Terme inférieure à A3, selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

- Jusqu'à 50% de son actif net en direct ou via la détention de parts d'OPC, sur des titres de créance et des instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés domiciliés dans des pays émergents hors OCDE sans contrainte de maturité et de notation « *Investment Grade* » ou appartenant à la catégorie « *High Yield* » (titres spéculatifs, notation Long Terme inférieure à BBB-, notation Court Terme inférieure à A3, selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).
- Jusqu'à 50% de son actif net en direct ou via la détention de parts d'OPC en obligations convertibles.

La sensibilité de l'OPCVM aux taux d'intérêt pourra fluctuer entre -10 et +10.

L'OPCVM pourra être exposé au risque de change, de manière directe ou indirecte dans la limite de 100% de son actif net.

L'OPCVM pourra avoir recours aux contrats financiers négociés, sur des marchés réglementés (futures, options listées) ou de gré à gré (options, swaps...).

L'utilisation de ces contrats financiers est prévue dans une stratégie de couverture, d'exposition et/ou de surexposition, sur les marchés actions, taux, change et indices, et/ou à certains de leurs paramètres ou composantes (volatilité, cours, secteurs...). En particulier, le gestionnaire négociera des contrats à terme ou de change à terme sur devises, ou des swaps de change afin de couvrir l'exposition au risque de change ou dans un but d'exposition ou d'arbitrage, des contrats de futures ou options, swaps d'actions, négociés sur des marchés organisés ou réglementés pour augmenter ou diminuer l'exposition aux marchés actions et de taux.

L'OPCVM pourra atteindre un levier net maximum de 5.

L'OPCVM pourra conclure des opérations d'acquisitions temporaires de titres portant sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, jusqu'à 100% de son actif net.

Durée de détention recommandée 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 10h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Part A	1,10 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance**	0,00 %
Méthode : 15 % par an de la surperformance par rapport à un taux fixe de 6%	

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

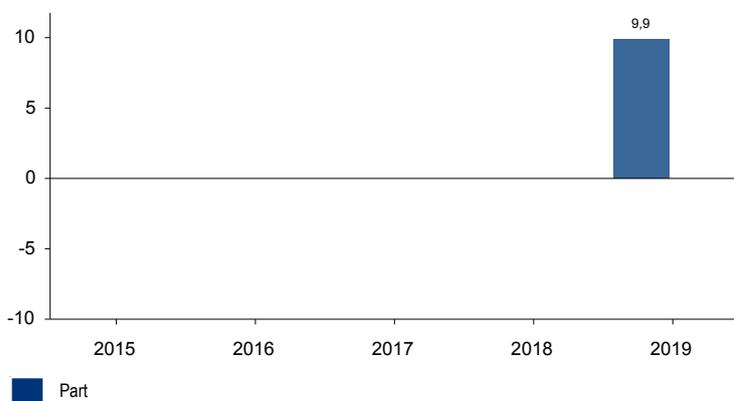
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Septembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

** Le chiffre indiqué correspond à la commission de performance mise en paiement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de ClubInvest EdR Part A en Euro (en %)



Création de la part : Août 2018

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 89 32 20

contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".